

CONSEIL DU PAYS DE BÉARN



29 mai 2026 – 17h

ORDRE DU JOUR

Délibérations

- N°1 Election du Président
- N°2 Lecture de la charte de l'élu local
- N°3 Détermination du nombre de vice-présidents
- N°4 Election des vice-présidents
- N°5 Délégation de compétences au Président
- N°6 Désignation des membres siégeant au GAL Lacq Orthez Béarn des Gaves
- N°7 Désignation des membres siégeant au GAL Grand Pau